

# COMITÉ DE VIGILANCE

**POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ LURE LUXEUIL**

Association loi 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET 503 578 213 000 12 / W 70 1000 725

**Local et Adresse Postale : 1 rue Jean Moulin 70200 Lure**

**Contacts : 09 67 04 55 15 ; comvig70@gmail.com ; Président : michel.antony@wanadoo.fr**

Permanences : lundi-vendredi 13h30-17h30 ; mardi mercredi jeudi 8h - 12 h



Association agréée par le Ministère de la Santé



## Compte rendu du Conseil d'Administration: Vendredi 23 mars 2018- 18 h

ADNET Daniel	Présent
ANTONY Michel	Présent
CHAUVEZ Benoît	Excusé
DARTEVELLE Bernard	Excusé
DENEUX Gérard	Excusé
GRANDVOINET Fanny	Excusée
HACQUARD Joël	Excusé
HEYMES René	Excusé
KABONGO Cécile	Excusée
LAMBOLEY Rémy	Présent
LAMBOLEY Alain	Présent
MATHIOLY Lucienne	Excusée
METTETAL Denis	Présent
MEUNIER Raymond	Excusé
PINGUÉ Danièle	Présente
RAMDANI Mohamed	Excusé
REYEN Bernadette	Présente
SIMONIN Antoine	Excusé
TOURNADRE Patrick	Présent
VERNEAU Céline	Excusée
VERNERIE Jean	Présent
VON ALLMEN Wilfrid	Présent
ZANETTI Jean Pierre	Présent
ZOUGGARI Hamid	Excusé
FLEURY Michèle ( invitée)	Présente

Représentants Ville de Lure :  
Stéphane FRECHARD = Excusé  
Jérôme LAROCHE = Excusé

## ORDRE DU JOUR

### 1/ POINT SUR ACTIONS EN COURS

- a/ Rencontre avec le Préfet (vendredi 16 mars) → voir Annexes
- b/ Rencontre des comités de la région : Arc les Gray (21 mars) → voir Annexes
- c/ Conférence de presse du Comité mercredi 21 mars : bon accueil des journalistes

d/ à venir :

- mercredi 28 mars chez Michel 6 rue de la Reigne - 1° dépouillement des questionnaires
- suivi des demandes chez LECLERC
- Entrevue à la CCPL vendredi 30 mars pour demande d'aide logistique pour la 29° Rencontre de juin
- Mercredi 4 avril : **soirée débat d'Arc/Gray à 20 h**
- Le 13 avril FR3 = table ronde avec ARS : Michel devrait y participer

## 2/ PRÉPARATION 29 ° RENCONTRE juin 2018

- Point sur les Subventions:
  - Denis enverra une lettre de relance aux mairies et Com'com pour solliciter à nouveau leur soutien financier
  - À ce jour nous avons 3960 euros de promesses de subventions sur les 8000 euros demandés.  
Le versement des subventions des Conseils Régional et départemental se fera sur présentation des factures
- Rencontre avec Mr PRUNIER Établissements LECLERC :
  - Il y a bon espoir d'obtenir une aide substantielle pour les repas, en particulier celui de samedi midi. En attente de confirmation.
  - Par la suite on pourra démarcher d'autres commerçants (Intermarché, Match, Gédimat...) Michel a fait une lettre "officielle" qu'il faudra utiliser en amont
- Présentation des devis pour repas (Samedi midi et Samedi soir), pour plateaux repas (Dimanche midi)
  - Michèle et Jean Pierre ont des devis mais il faut attendre la réponse de Leclerc.
  - Les établissements Morel de Lure soutiendront par un don (fruits...)

### **ON DÉCIDERA QUAND ON AURA TOUTES LES RÉPONSES. BENOÎT PROGRAMMERA UNE RÉUNION**

- Point sur Hébergement (Hôtel et hébergement militant) = rien de nouveau depuis le dernier CA
  - 77 couchages, dont 57 (60?) chez l'habitant
- Validation de la Fiche d'inscription.  
La fiche sera envoyée à la CN en demandant de la diffuser dès le début du mois d'avril pour un retour au plus tard le 25 mai : Accord de notre présidente Hélène.
- INVITES – intervenants
  - Après le refus de P. Pelloux et de Christophe PRUDHOMME, c'est Smaïn DJELLOULI ( responsable urgentiste à Montbéliard) qui représentera l'AMUF.
  - Ont confirmé leur présence : Emmanuel VIGNERON ( universitaire spécialiste des questions de santé), Jean STEPHAN ( urgentiste à Gray) , un représentant de l'AMR, un de l'APVF.
  - On attend la réponse du médecin de SAULNOT et du représentant du Syndicat des Centres de Santé. C'est Benoît qui suit l'affaire pour les deux cas.
  - Il faudra envoyer une lettre officielle d'invitation aux différents présidents des collectivités qui auront soutenu la Rencontre, ainsi qu'aux élus, avec offre de participation au repas.
- Table de Vente d'ouvrages sur le système et les politiques de santé:
  - À proposer à la Librairie de Lure et aux militants des AES : Librairie de Lure contactée est OK. Selon ce qu'elle proposera, on demandera ailleurs seulement s'il le faut.

## 3/ AG DU COMITÉ = 25 AVRIL – 18 H

- Il est convenu de se retrouver à partir de 16 h 45 à la salle 4 de l'Espace du Sapeur pour installation
- Pour le pot
  - Jean Pierre et Michèle le prennent en charge
  - **les membres du CA sont sollicités pour apporter soit une préparation salée (quiche, pizza, cake..) ou sucrée ( tarte...)**  
**Prévenir pour le 20 avril Jean Pierre et Michèle à**  
**[zan-jp70200@sfr.fr](mailto:zan-jp70200@sfr.fr) ou [m.fleury70200@gmail.com](mailto:m.fleury70200@gmail.com)**

Après la mise sous enveloppe (invitation et adhésion) le CA se termine par un pot frugal mais convivial.

Le secrétaire : P.Tournadre

## ANNEXES

### 1/ RENCONTRE AVEC PRÉFET

*Benoît, Denis et Michel ont représenté le Comité de Vigilance auprès du Préfet le 16/03/2018 de 18h à 19h*

*Globalement la réunion s'est déroulée de manière ouverte, sur tous les points que nous souhaitions, mais avec deux très grosses limites :*

*- une grande désinvolture, frôlant la provocation et/ou une forte condescendance du Préfet vis à vis de nos engagements, ce qui était fort déplaisant et nous forçait à ronger notre frein pour rester cool*

*- une absence quasi totale d'assurances et/ou de précisions sur tous les dossiers en cours ; nous sommes repartis pratiquement sans rien :*

*\* Maison d'arrêt, cela se passe bien dans les temps prévus, notamment pour la démolition, mais attente d'avril pour des assurances étatiques pour la construction, donc en fait rien encore de sûr ?*

*\* Sous préfecture : pas de fermeture envisagée mais reconversion possible donc en fait rien de sûr ?*

*\* Tribunal d'Instance pas de suppression mais intégration dans une TGI départemental assez vague donc pas vraiment de garantie, si ce n'est que le TI de Lure va forcément perdre en attractivité...*

*\* Train : il est pas mal aujourd'hui, mais on est conscient des difficultés et de la faible utilisation (que le Préfet a caricaturé), donc pas d'engagement ferme ni de connaissance réelle du dossier ; nous avons évoqué les guichets mais le Préfet comme la technostructure actuelle ne parle que par l'internet !!! En gros nous sommes ringards de défendre la présence humaine !*

*\* Santé : il y a des choses de faites, on gère le bien commun... mais pas de garanties réelles sur les urgences de Gray (au contraire le Préfet se contente du poste unique d'urgentiste) ni de conviction affirmée sur la régulation de la liberté d'installation, et une visible méconnaissance des dossiers de fonds. On nous a ressorti la télé-médecine et des erreurs d'analyse sur la pertinence des urgences réelles... On nous a reparlé des pauvres conjoints de médecins qui ne trouvent rien dans nos campagnes...*

*\* Éducation : il a rejeté sur les maires, l'État, les parents qui vont ailleurs pour mettre leurs enfants la responsabilité des fermetures de classes ou d'écoles. Bref ils font leur boulot alors que les parents se plaignent de l'absence de transparence...*

*Nous sommes repartis mécontents et surtout conscients de son inefficacité puisque rien n'en est vraiment ressorti, hormis le fait qu'il avait regardé des fichiers des renseignements généraux sur nous pour savoir à qui il avait affaire et que notre Rencontre de juin l'intéressait vu son importance nationale... mais qu'il n'y viendrait pas pour ne pas se faire huer*

*Bon c'était nécessaire à faire cette visite mais le bilan est bien négatif ou nul. On n'a pas senti du tout d'empathie, même si le Préfet sait que nous comptons dans le secteur et que nous sommes un "aiguillon" nécessaire*

M.Antony

### 2/ ARC LES GRAY :

#### **Rencontre régionale des collectifs de Bourgogne Franche comté - Arc les Gray 21 mars 2018**

Organisateurs :

la CN-Coordination Nationale des comités de défense, et les deux comités locaux de Gray et de Lure-Luxeuil

Locaux :

salle rose de la Mairie d'Arc les Gray que nous remercions

Longue et très riche rencontre 18h-21h30 avec le pot offert par le Comité de Gray que nous remercions  
Conférence de presse avec le Journal de Gray et Factuel ; excuses de Radio Bleue et de FR3

\* Michel est interviewé par Radio Bleue le 22 mars

\* Michel est sollicité sur ce thème face à l'ARS par FR3 pour le 13 avril - et aura donc besoin des remontées de tous les collectifs pour étoffer ses propos

\* **Excusés :**

- Comité d'Autun (ASPAM) qui se relance pour défendre la maternité
- Comité de Tonnerre très actif pour ses urgences
- Dole, Montbéliard, Champagnole un temps intéressé n'ont pas donné de nouvelles

\* **26 Présents : 7 comités + déléguée régionale PCF + délégué national AMR**

- Clamecy, élus et comité - 70 maires touchés
- Gray : élus et Comité de Sauvegarde
- Lure-Luxeuil : Comité de Vigilance
- Châtillon/Seine : élus et comité - a parlé aussi pour Alise SainteReine/Semur/Monbard/Vitteaux
- Saint Claude : élus et comité
- Montceau/Mines : comité CODEF - 52 maires touchés
- Decize : comité

\*Chaque localité a exposé ses mobilisations et ses motivations, avec quelques annonces importantes

- 21 mars : AG de l'ASPAM d'Autun
- 24 mars : manifestation de Montceau/Mines
- 24 mars : manifestation de Saint Claude
- 4 avril : soirée débat d'Arc/Gray
- 13 avril : Débat à Clamecy
- 25 avril : AG de Lure
- 28 avril : manifestation à Clamecy
- 8-10 juin : 29° Rencontre de la Coordination nationale à Lure
- 22 juin : Manifestation nationale de la Coordination nationale à Paris

\* **Propositions**

1- **élargir** : étoffer notre groupe, toucher les hésitants et/ou absents, prévenir les organisations de personnels, d'élus et associations...

2- **informer** : faire remonter les informations, utiliser le Bulletin de la Coordination et son secrétariat

3- **mobiliser 1** : demander à toutes les instances électives, mairies, comcom, CD, CR... de dénoncer ou refuser le PRS qui ne traite pas vraiment nos exigences qui sont :

- Respect prioritaire de l'égalité des personnes et des territoires pour une santé de qualité et de proximité. Nos besoins doivent primer face aux considérations administratives et financières
- Arrêt de toutes les fermetures de service et renforcement des sites hospitaliers de proximité, pour mieux répondre aux besoins ci dessus nommés
- Revoir la démographie médicale pour contrer la désertification en mettant en cause le numerus clausus et en limitant la liberté d'installation pour placer les professionnels là où il y a des besoins en postes vacants dans les hôpitaux ou dans les territoires

Texte à préparer par Clamecy/Gray

4- **mobiliser 2** : prévoir une manifestation régionale devant l'ARS de Dijon après avoir demandé une audience - date à trouver d'urgence, mi mai ? Pas la première semaine de mai ni le week end de la Pentecôte

5- **Blocage des Conseils de surveillance** : Faire connaître l'action de Gray, médiatique et difficile à contrer par l'ARS : refus de tenir le Conseil de Surveillance. Même si les décisions se prendront, au moins on ne les cautionne pas et cela permettra de montrer la fausse démocratie sanitaire. Appel à tous les collectifs de se poser la question de l'action vis à vis des conseils, soit par boycott comme à Gray, soit par blocage de séance, soit par vote de motions, soit par refus de vote...

5- **Blocage des Conseils de surveillance** : Faire connaître l'action de Gray, médiatique et difficile à contrer par l'ARS : refus de tenir le Conseil de Surveillance. Même si les décisions se feront, au moins on ne les cautionne pas et cela permettra de montrer la fausse démocratie sanitaire. Appel à tous les collectifs de se

poser la question de l'action vis à vis des conseils, soit par boycott comme à Gray, soit par blocage de séance, soit par vote de motions, soit par refus de vote...

6- **Demande d'audience de tous les collectifs auprès de la Région de BFC** pour que celle ci prenne plus sa place face à l'ARS et au nom de l'aménagement égalitaire du territoire dans le domaine de la santé. Claudy tu peux stp voir avec M. Dufay pour proposer plusieurs dates ?

7- **Actions juridiques** : une forme d'action à côté d'autres...

- pour les associations, il faut que les statuts comportent le droit d'ester en justice ; la CN et ses comités y veillent ; voir le site de la CN sur ce plan

- pour le tribunal administratif : jouer sur le non respect de la régularité et continuité des soins, sur la suppression de l'égalité des chances, sur l'exception géographique ou la loi montagne...

- pour le pénal, appuyer la proposition de l'AMUF d'attaquer si une mort survenait et aurait pu être empêchée si le service avait été maintenu, et le faire savoir pour faire pression sur les responsables

8- **Être un maximum de présents à la 29° Rencontre nationale de Lure les 8-10 juin** qui traite justement de nos problématiques régionales.

9- Se mobiliser pour la **manifestation parisienne du 22 juin**

Amitiés solidaires - Patrick TOURNADRE - Denis METTETAL et Michel ANTONY

